

Madame l'adjointe au Maire, déléguée aux cultes et au territoire cœur de Nice,
représentant Monsieur le Maire de Nice, président de la métropole Nice-Côte
d'Azur,

Chère Isabelle Visentin,

Madame la présidente de l'Entraide protestante de Nice,

Chère Christine Jacob,

Chères et chers membres de l'Eglise protestante unie de Nice,

Chers amis,

Le 11 septembre 1689, près d'un millier de Vaudois conduits par le pasteur Henri Arnaud, prêtèrent à Sibaud le serment de demeurer unis et solidaires, et se jurèrent loyauté mutuelle dans la lutte pour retrouver la liberté.

Trente ans auparavant avait commencé une répression sans pareille des populations vaudoises dans les vallées du Piémont, dans une période de grande tension en Europe, qui a conduit à l'abrogation de l'Edit de Nantes en France, et l'alignement du Duc de Savoie sur la politique d'intolérance de Louis XIV. Après le paroxysme génocidaire des Pâques vaudoises, au milieu du siècle, contre ces « hérétiques, simples bergers idiots, faux monnayeurs, apostats et sorciers », en Piémont, en Calabre et en Lubéron, les Vaudois, malgré leur résistance héroïque durant cette période d'instabilité, furent contraints à l'exil où ils se retrouvèrent pour la plupart à Genève, avec près de 200 000 huguenots français pourchassés. Après les vicissitudes de l'histoire et les retournements d'alliance, 2500 Vaudois entreprennent de retourner en secret dans leurs vallées. Ils empruntent dans la plus grande discrétion, les chemins les plus difficiles, par les crêtes, traversent de nuit en barque le Lac Léman, pour échapper à l'armée française, avant de reprendre leurs vallées et y rétablir leur culte.

Cet épisode de la Glorieuse Rentrée ne marque cependant pas la fin de la répression, qui se poursuivra, parfois discrète, parfois franchement intolérante, et il faudra attendre encore deux siècles, jusqu'au 17 février 1848, pour que le roi Charles-Albert concède aux Vaudois les droits civiques et politiques, et n'inquiète plus la pratique du culte.

La suite nous est bien connue : grâce à leur nouvelle liberté acquise après 7 siècles d'existence, les Vaudois purent circuler librement, sortir de leurs vallées et des âpres cols de l'arrière-pays, pour venir dresser des Eglises officielles dans les villes du royaume, comme à Nice.

Ce n'est pas seulement de l'Eglise vaudoise de Nice dont nous célébrons l'héritage aujourd'hui, mais aussi de toute l'histoire de la communauté vaudoise, qui, à travers le temps, est l'histoire d'un peuple de croyants qui se placent, comme le peuple d'Israël, sous le regard de Dieu, et, à travers ses nombreux exils, les épreuves du génocide, de l'intolérance, n'a cessé de lutter pour conserver sa liberté de conscience et le libre choix de sa pratique religieuse. Car parmi la violence des siècles, il y a la pire des violences, celle de retirer à un homme, une femme, la liberté de croire et de pratiquer, celle de vouloir le changer, changer ce qu'il y a de plus intime dans sa conscience et sa personnalité, sous peine de vivre au ban de la société, et pire, sous peine de mort.

Cette dictature des consciences demeure la plus grande violence, et l'histoire dont nous héritons nous rappelle que la liberté de conscience et l'égalité parmi les communautés est fragile, et que nous tous, dans notre héritage historique, et du moins, spirituel, nous avons été et nous demeurons des exilés, croyants fragiles dans un monde fermé à la richesse de la diversité.

Combien d'hommes et de femmes, à nos portes ou plus loin, sont encore inquiétés, martyrisés, pour délit d'opinion, pour vouloir exercer librement, sans se cacher, leur liberté religieuse. Combien d'hommes et de femmes sont contraints à devenir des citoyens de seconde zone, à traverser les routes dangereuses, non plus celles des Alpes, mais de la Méditerranée, pour trouver un refuge pour leur vie et leur

foi. Combien encore, poussés par le mystérieux appel de Dieu, entrent à leurs corps défendant, dans la dissidence et le danger.

Aujourd'hui, en célébrant les droits civiques accordés aux fondateurs de notre Eglise dressée, c'est dans la joie que nous t'accueillons, Sam, à la fois dans la communauté française, mais aussi dans notre Eglise. Nous t'accueillons comme un frère, dont l'histoire rejoint celles des fondateurs de notre Eglise, et qui nous rappelle à tous que nous sommes liés par le droit fondamental de chaque être humain de jouir de sa conscience, et par nos devoirs mutuels de respect de chacun, notre devoir d'accueil, notre devoir de tout mettre en œuvre pour vivre ensemble dans la fraternité. En cette fête, les droits acquis le 17 février 1848 deviennent aussi les tiens, comme ils sont ceux de notre Eglise, et de toutes les Niçoises et les Niçois aujourd'hui qui vivent en paix la liberté de leur culte. Car aujourd'hui, se souvenir de l'histoire des Vaudois, ce n'est pas affirmer une identité, ce n'est pas glorifier une épopée dont la place est dans un musée, mais c'est observer les signes de l'histoire vivante, qui est encore à l'œuvre devant nous, et dont nous sommes encore collectivement les acteurs. C'est cela que veut être notre Eglise, un lieu qui poursuit son engagement depuis sa fondation par son Seigneur Jésus-Christ, un lieu où est proclamée une Parole qui nous dépasse, et qui nous invite à nous rassembler dans la différence de nos vies, de nos cultures, de nos origines et de nos histoires, pour cheminer ensemble avec Dieu. Aujourd'hui, ton chemin s'arrête chez nous, où tes sœurs et frères t'accueillent, et où nous voulons t'offrir un peu de repos après bien des luttes. Nous rendons grâce à Dieu qui t'a conduit, dans Sa providence, jusqu'à nous, et nous remercions toutes celles et ceux qui t'ont accompagné au nom de notre foi, et tout particulièrement les membres de notre entraide.

En ce jour, l'Eglise de Nice se réjouit d'accueillir un frère, dans cette ville qui à travers l'histoire, est devenue une terre d'accueil et de liberté, et dans laquelle la communauté protestante, avec les autres communautés et les pouvoirs publics, veut sans cesse poursuivre son engagement pour le vivre ensemble. C'est dans les

valeurs de l'accueil, de la liberté et des droits et devoirs mutuels, dans l'affirmation de la générosité que nos communautés trouvent tout le sens de leur engagement dans la cité.

Mais le combat n'est pas seulement entre nos murs, et comme nos prédécesseurs dans la foi, nous voulons conserver l'espérance, celle qui nous invite à continuer d'affirmer le droit de chacun à travers le monde, de vivre sa foi et sa liberté de conscience là où il se trouve, et qu'enfin, dans chaque pays à travers le monde, les chrétiens puissent vivre en paix avec leur prochain.

Aujourd'hui, nous voulons demeurer fidèle à notre unité, à l'unité de notre Eglise à travers le monde et à l'appel que Dieu fait à chacun là où il est, une unité qui nous invite à vivre en paix et en harmonie dans notre cité, à ouvrir nos portes à chacun de nos frères dans le besoin. Une unité qui nous rappelle que notre Eglise n'est pas seulement ici, mais qu'elle est universelle, et que le croyant d'ailleurs est notre frère, et que son combat est le nôtre. Aujourd'hui, nous voulons demeurer fidèles au serment de Sibaud prononcé par nos prédécesseurs dans la foi, pour faire de cette unité dans la foi en Dieu le ciment de nos engagements.

Je vous invite à vous associer symboliquement à ce serment ancien, tel qu'il est encore rappelé dans l'Eglise vaudoise et qui nous rappelle qu'en demeurant unis en Dieu, nous devons rester attentifs collectivement à la liberté de chacun de nos frères, dans notre cité et à travers le monde, à affirmer notre volonté de vivre l'Eglise avec les autres et au milieu des autres, et à lutter sans cesse contre l'intolérance :

« Levez vos mains au Ciel ! C'est ici que vos pères ont juré devant Dieu de ne point le trahir, de rendre leurs autels à ces grands sanctuaires, où pour la cause sainte ils sont venus mourir !

O Dieu du Sinaï, Dieu des premiers chrétiens, Dieu des martyrs, Dieu de nos pères ! Comme autrefois Jacob, tu ramènes les tiens au sein des champs héréditaires.

Ne nous laisse jamais abandonner ta loi, et combats avec nous, qui combattons pour Toi !

Vaudois, par ce serment, le ciel bénit nos pères, et dans ces jours encor est prêt à nous bénir. Ecrivons nous aussi, joignant nos mains de frères : aux autels de mon Dieu, je veux vivre et mourir ! »

Julien Giraud-Destefanis
Président du conseil presbytéral

Le 19 février 2023 au temple Saint-Esprit